



EXAMEN DES POLITIQUES COMMERCIALES

RAPPORT DU GOUVERNEMENT

EL SALVADOR

Conformément à l'Accord établissant le Mécanisme d'examen des politiques commerciales (Annexe 3 de l'Accord de Marrakech instituant l'Organisation mondiale du commerce), la déclaration de politique générale présentée par El Salvador est reproduite ci-après.

Note: Le présent rapport fait l'objet d'une distribution restreinte et ne doit pas être communiqué à la presse avant la fin de la première séance de la réunion de l'Organe d'examen des politiques commerciales portant sur El Salvador.

Table des Matières

1 INTRODUCTION	3
2 ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE	3
3 APERÇU GÉNÉRAL DE LA POLITIQUE COMMERCIALE	4
3.1 Objectif général de la politique commerciale	4
3.2 Investissement	4
3.3 Marché commun centraméricain	4
3.3.1 Stratégie centraméricaine de facilitation des échanges et de compétitivité axée sur la gestion coordonnée des frontières.....	5
3.4 Accords préférentiels signés et négociations en cours	5
3.5 Système commercial multilatéral	6
3.5.1 Travaux ordinaires et négociations	6
3.5.2 Ratification et dépôt de l'instrument d'acceptation de l'Accord sur la facilitation des échanges.....	6
3.5.3 Levée de la réserve concernant la mise en œuvre des accords multilatéraux avec la Chine et obtention du traitement de la nation la plus favorisée	7
3.6 Progrès accomplis dans le domaine des droits de propriété intellectuelle.....	7
4 PERSPECTIVES DE LA POLITIQUE COMMERCIALE	7

1 INTRODUCTION

1.1. Depuis le dernier examen de sa politique commerciale, El Salvador a continué d'enregistrer des progrès économiques importants. Il a en effet poursuivi la mise en œuvre d'une stratégie d'intégration dans le commerce international, fondée sur une participation toujours plus active aux négociations commerciales multilatérales, régionales et bilatérales; il a par ailleurs adopté des politiques visant à attirer efficacement l'investissement étranger direct en modifiant la législation sur le commerce des services et l'investissement pour encourager et promouvoir ces activités, et ainsi favoriser la création d'emplois et d'entreprises, ainsi que l'élaboration de projets public-privé.

1.2. Ces efforts se sont traduits par une hausse des exportations, une plus grande diversification des produits salvadoriens et une augmentation de l'investissement étranger direct.

1.3. La politique commerciale d'El Salvador restera axée sur l'amélioration de l'accès aux marchés étrangers pour les produits et les services salvadoriens, ce qui passera par un renforcement des relations avec les principaux partenaires commerciaux et par un rapprochement avec de nouveaux partenaires stratégiques, l'un des plus importants d'entre eux étant le marché centraméricain. En outre, El Salvador ayant réaffirmé son attachement au système commercial multilatéral, il continuera de participer activement aux négociations multilatérales et à la mise en œuvre des accords conclus à ce jour dans le cadre de l'Organisation.

2 ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

2.1. Malgré les difficultés rencontrées pendant la période considérée, comme la crise financière internationale, la baisse des prix des produits de base et les effets des conditions climatiques sur les cultures, entre autres, bon nombre des indicateurs économiques d'El Salvador se sont améliorés et se sont notamment traduits par une croissance du PIB, des exportations et des investissements.

2.2. En 2015, le produit intérieur brut (PIB) aux prix constants a augmenté de 2,5%, le taux le plus élevé de la dernière décennie (2005-2014). Après la crise économique mondiale de 2008-2009, la croissance s'est progressivement stabilisée avant d'atteindre un niveau record en 2015.

2.3. Cette croissance de l'économie salvadorienne en 2015 s'explique par la croissance positive enregistrée dans tous les secteurs d'activité, principalement l'immobilier et les services fournis aux entreprises (3,7%), l'industrie manufacturière (3,4%), et les transports, le stockage et les communications (3,3%).

2.4. Il convient de souligner que l'inflation a commencé à diminuer à partir de 2011 pour tomber à 1,0%, El Salvador affichant ainsi le deuxième taux d'inflation le plus bas d'Amérique centrale.

2.5. Le commerce des marchandises et des services reste l'un des principaux moteurs de l'économie. Pendant la période à l'examen (entre 2009 et 2015), les exportations ont augmenté à un taux moyen de 6,3%.

2.6. En 2015, les exportations de marchandises ont progressé de 212,2 millions de dollars EU (4,0%) par rapport à 2014, faisant d'El Salvador l'un des seuls pays d'Amérique latine et des Caraïbes dont les exportations ont augmenté cette année-là, mais aussi le pays d'Amérique centrale où elles ont le plus augmenté. Ces exportations sont concentrées dans le secteur manufacturier, qui représente 95,7% de l'ensemble des exportations, devant le secteur de l'agriculture, de la chasse, de la sylviculture et de la pêche, qui contribue pour 3,9% aux exportations totales. Les principaux produits d'exportation incluent notamment le sucre, le café, les crevettes, ainsi que les produits du secteur de la confection et d'autres produits non traditionnels comme certains produits alimentaires, les boissons et les chaussures en cuir.

2.7. Pendant la période à l'examen, les importations ont affiché une tendance à la hausse, avec un taux de croissance annuel moyen de 6,3%. Néanmoins, le déficit de la balance du commerce des marchandises a diminué de 309,7 millions de dollars EU (-5,9%) du fait de l'augmentation des échanges commerciaux.

2.8. La balance du commerce des services a affiché un excédent de 785,3 millions de dollars EU en 2015 et a ainsi augmenté de 44,6 millions de dollars EU par rapport à 2014. Cet excédent était dû aux exportations, dont le montant avait augmenté de 4,6% (103,4 millions de dollars EU) par rapport à 2014 pour s'établir à 2 329,7 millions de dollars EU; la valeur des importations s'était quant à elle élevée à 1 544,4 millions de dollars EU. Les principales catégories de services d'exportation étaient les services relatifs aux voyages (817,1 millions de dollars EU), les services de transport (492,0 millions de dollars EU) et les services de production manufacturière utilisant des facteurs physiques de production (463,9 millions de dollars EU).

2.9. Les entrées nettes d'investissement étranger direct (IED) ont représenté au total 428,7 millions de dollars EU en 2015, soit un montant supérieur de 117,5 millions de dollars EU (37,8%) à celui enregistré en 2014. Ces flux d'investissement provenaient essentiellement des États-Unis, du Panama et d'Espagne. En 2015, ils ont principalement bénéficié au secteur manufacturier, aux activités financières et au commerce de gros et de détail.

2.10. La confiance des investisseurs privés se manifeste par de nouveaux projets d'investissement de grande ampleur lancés en 2015. D'après les chiffres officiels, les investissements privés annoncés s'élevaient (en décembre 2015) à 1 229,8 millions de dollars EU, soit deux fois plus que les 600 millions de dollars EU investis en 2014. Ils étaient essentiellement destinés aux secteurs suivants: transports et communications, industrie manufacturière, construction, fourniture d'électricité, commerce, hôtellerie et restauration.

3 APERÇU GÉNÉRAL DE LA POLITIQUE COMMERCIALE

3.1 Objectif général de la politique commerciale

3.1. La politique commerciale salvadorienne vise principalement à créer des emplois, attirer l'investissement étranger, accroître les exportations, renforcer la compétitivité et promouvoir le développement des chaînes de production. L'objectif est d'élargir et d'améliorer les possibilités d'emploi pour les Salvadoriens afin d'élever le niveau de vie de la population et de parvenir à un développement durable.

3.2. La Politique de promotion, de diversification et de transformation de la production vise en priorité à stimuler, à court terme, les secteurs suivants: industrie chimique et pharmaceutique, matières plastiques, chaussures, produits alimentaires et boissons, textiles et vêtements, industries créatives et technologies de l'information. Avec cette politique, le pays mise avant tout sur la diversification de son modèle de production pour élargir l'offre salvadorienne de marchandises et de services exportables.

3.2 Investissement

3.3. Pendant la période considérée, El Salvador a continué de promouvoir l'investissement et de renforcer le cadre juridique dans ce domaine, y compris au moyen de la Loi sur la stabilité juridique des investissements, de la Loi sur les services internationaux, de la Loi spéciale sur les partenariats public-privé, de la Loi sur la signature électronique et de la Loi sur les garanties mobilières, entre autres.

3.4. Au cours de la même période, El Salvador a modifié sa Loi sur les zones franches et les entrepôts de perfectionnement actif pour la rendre conforme à ses engagements internationaux et offrir plus de stabilité et de prévisibilité aux investisseurs.

3.3 Marché commun centraméricain

3.5. Pendant la période à l'examen, El Salvador et les autres pays d'Amérique centrale ont poursuivi leur processus d'intégration économique. Les progrès les plus récents incluent notamment l'intégration du Panama au Sous-Système d'intégration économique de l'Amérique centrale (le 6 mai 2013), la signature du deuxième protocole portant modification de l'Accord sur l'investissement et le commerce dans le secteur des services entre les Républiques du Costa Rica, d'El Salvador, du Guatemala, du Honduras et du Nicaragua (TICS) pour y inclure des dispositions sur le commerce électronique (le 27 juillet 2011) et l'adoption par le Conseil des Ministres de l'intégration économique de l'Amérique centrale (COMIECO) de la Stratégie centraméricaine de

facilitation des échanges et de compétitivité axée sur la gestion coordonnée des frontières (le 22 octobre 2015).

3.6. Par ailleurs, en juin 2015, le COMIECO a approuvé une feuille de route pour la mise en place de l'Union douanière centraméricaine, qui prévoit des activités spécifiques aux trois étapes du processus d'établissement énoncées dans l'Accord-cadre pour la création d'une union douanière centraméricaine, à savoir: la promotion de la libre circulation des marchandises et la facilitation des échanges; la modernisation et la convergence des réglementations; et le développement institutionnel.

3.7. En 2015, les autres pays d'Amérique centrale, qui constituent ensemble la deuxième destination des exportations salvadoriennes, ont absorbé 40,9% des exportations du pays et étaient à l'origine de 21,2% de ses importations.

3.3.1 Stratégie centraméricaine de facilitation des échanges et de compétitivité axée sur la gestion coordonnée des frontières

3.8. Le 27 juin 2014, les Présidents de la région ont demandé au COMIECO d'adopter et de mettre en œuvre une stratégie centraméricaine de facilitation des échanges et de compétitivité qui mette l'accent sur la gestion coordonnée des frontières dans le corridor logistique centraméricain.

3.9. À cet effet, le 22 octobre 2015, le COMIECO a approuvé la "Stratégie centraméricaine de facilitation des échanges et de compétitivité axée sur la gestion coordonnée des frontières", qui vise à promouvoir la coordination des organismes publics (douanes, services sanitaires et phytosanitaires, services d'immigration, police, entre autres) et privés afin d'améliorer les processus de recouvrement, le contrôle et la sécurité aux frontières, ainsi que de faciliter la circulation des marchandises et des personnes dans un cadre de contrôle efficace et d'utilisation efficiente des ressources.

3.4 Accords préférentiels signés et négociations en cours

3.10. El Salvador est un pays ouvert sur le monde; le gouvernement salvadorien travaille dur pour pouvoir bénéficier des avantages qu'offrent les divers marchés internationaux, le but étant de dynamiser les exportations nationales et, ainsi, de pouvoir s'appuyer sur un secteur d'exportation diversifié, consolidé et compétitif.

3.11. C'est dans cette optique que, depuis le dernier examen de sa politique commerciale, El Salvador a maintenu et approfondi ses relations commerciales avec des partenaires commerciaux majeurs, comme le Mexique, avec qui il a achevé un processus de convergence qui a permis l'entrée en vigueur d'un accord de libre-échange unique entre l'Amérique centrale et le Mexique.

3.12. De la même manière, El Salvador a renforcé ses relations avec d'autres partenaires importants, comme l'Union européenne, en signant le premier accord commercial "région-région" qui renforce la relation commerciale entre les deux parties, lesquelles ont considérablement progressé en termes d'intégration régionale. Cet accord couvre non seulement les questions commerciales, mais aussi les questions de politique et de coopération. Les dispositions relevant de ces deux derniers domaines ne sont pas encore en vigueur.

3.13. Par ailleurs, le pays a approfondi ses relations commerciales avec Cuba, avec qui il a signé un accord de portée partielle qui a permis d'identifier de nouvelles possibilités commerciales. Il s'est aussi employé à renforcer ses traités de libre-échange avec la Colombie et le Taipei chinois pour améliorer les conditions d'accès à ces marchés pour les produits salvadoriens.

3.14. Tous ces efforts ont considérablement dynamisé l'activité économique salvadorienne et ont contribué à améliorer le climat des affaires, à promouvoir l'investissement productif national et étranger, ainsi qu'à améliorer les conditions d'accès aux marchés internationaux pour les produits et les secteurs considérés comme stratégiques.

3.15. En outre, El Salvador négocie actuellement des accords de portée partielle avec la Trinité-et-Tobago, l'Équateur et l'État plurinational de Bolivie, ainsi qu'un accord de libre-échange

avec la République de Corée, et il souhaite poursuivre les discussions avec le Belize, le Canada et le Pérou.

3.16. Globalement, les échanges effectués par El Salvador dans le cadre de ces accords représentent environ 94,4% des exportations totales et 77,3% des importations totales. Dans ce contexte, le pays a considéré que l'un des objectifs majeurs de sa politique commerciale devait consister à mieux exploiter les possibilités offertes par ces accords, qu'il s'agisse d'exporter les marchandises et les services salvadoriens ou d'attirer l'investissement étranger direct.

3.5 Système commercial multilatéral

3.5.1 Travaux ordinaires et négociations

3.17. El Salvador participe activement aux travaux ordinaires de l'OMC, qui visent à examiner la mise en œuvre des Accords en vigueur. En outre, et afin de promouvoir un commerce plus équitable, solidaire et bénéfique pour les populations, le pays souhaite que les négociations actuellement menées au titre du Programme de Doha pour le développement mènent à un résultat équilibré qui tienne compte de ses besoins de développement et de ses spécificités.

3.18. Compte tenu de ces objectifs, El Salvador fait valoir ses intérêts commerciaux au sein de l'Organisation en présentant diverses propositions, à titre individuel ou dans le cadre de groupes avec lesquels il partage des points de vue, comme le Groupe des petites économies vulnérables et le Groupe des 33 pour ce qui est des questions agricoles.

3.19. Pendant la période considérée, El Salvador a participé aux neuvième et dixième Conférences ministérielles, qui ont débouché sur des accords importants, principalement dans les domaines de l'agriculture et de la facilitation des échanges. On peut aussi souligner la décision par laquelle les Ministres réitèrent leur engagement à l'égard du Programme de travail sur les petites économies. El Salvador reste fermement déterminé à mettre en œuvre les accords conclus dans le cadre de ces conférences, y compris en ce qui concerne les travaux futurs, et il est disposé à engager un dialogue sur les questions d'actualité relevant de la compétence de l'OMC, qui influent beaucoup sur la réalité commerciale de nos entrepreneurs. Toutefois, nous considérons que ces discussions ne doivent pas nous faire perdre de vue l'objectif principal, à savoir achever l'examen des questions en suspens de notre programme de négociations en tenant compte des intérêts et des positions de tous les Membres et conformément aux règles de l'Organisation.

3.5.2 Ratification et dépôt de l'instrument d'acceptation de l'Accord sur la facilitation des échanges

3.20. Pendant la période à l'examen, El Salvador a continué d'enregistrer des progrès importants sur le plan de la modernisation des douanes; il a en effet mis en place une plate-forme dédiée au paiement électronique des droits d'importation et des impôts en vigueur, ainsi que le système informatique SICEX, qui permet aux entreprises d'obtenir les documents nécessaires à l'exportation au moyen d'une procédure unique en ligne. Des travaux sont en cours en vue de mettre en œuvre un système informatique analogue pour les importations (le SIMP) et devraient être achevés en mars 2017.

3.21. Grâce à tout cela, le pays a enregistré en 2015 des résultats positifs, meilleurs que ceux de l'Amérique latine dans son ensemble, au regard des indicateurs de facilitation des échanges de l'OCDE pour ce qui est de la disponibilité des renseignements, de la coopération, de la gouvernance et de l'impartialité, des décisions anticipées et de l'automatisation, entre autres.

3.22. Dans ce contexte, le 4 février 2016, l'Assemblée législative a ratifié l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges, faisant d'El Salvador le troisième pays d'Amérique centrale à le faire. Ayant de ce fait achevé ses procédures juridiques internes, El Salvador est prêt à déposer prochainement son instrument d'acceptation de cet accord auprès de l'Organisation.

3.23. Plusieurs initiatives sont actuellement menées par l'ensemble des institutions publiques, avec la participation directe du secteur privé, pour mettre en œuvre l'Accord sur la facilitation des échanges et la Stratégie centraméricaine de facilitation des échanges et de compétitivité. Ces deux initiatives devraient procurer des avantages et générer de véritables économies, tant dans le cadre

du commerce intrarégional que pour les entreprises centraméricaines, et stimuler le développement économique de chaque pays.

3.5.3 Levée de la réserve concernant la mise en œuvre des accords multilatéraux avec la Chine et obtention du traitement de la nation la plus favorisée

3.24. Le 2 juillet 2014, El Salvador a levé la réserve qu'il maintenait à l'égard de la République populaire de Chine depuis son accession à l'OMC en 2001 pour ce qui est de la mise en œuvre des accords multilatéraux signés avec ce pays. Cela a conduit à des conditions d'accès au marché chinois plus concurrentielles, El Salvador ayant obtenu le même traitement tarifaire que les autres Membres de l'OMC. Il en a résulté une augmentation des exportations vers la République populaire de Chine de plus de 600% en 2015, la valeur moyenne de ces exportations étant passée de 5 millions de dollars EU en moyenne au cours de la période 2012-2014 à presque 45 millions en 2015.

3.6 Progrès accomplis dans le domaine des droits de propriété intellectuelle

3.25. El Salvador continue d'enregistrer des progrès importants dans le domaine des droits de propriété intellectuelle; il a en effet modifié la Loi sur les marques et autres signes distinctifs afin de créer un cadre spécifique pour renforcer la protection des indications géographiques.

3.26. Par ailleurs, en 2014, le pays a élaboré la Politique nationale en matière de propriété intellectuelle; destinée à jouer un rôle clé dans le développement national, elle doit permettre au pays de mieux utiliser les compétences de sa population pour créer des connaissances et d'améliorer sa compétitivité en faisant bon usage des instruments de protection de la propriété intellectuelle. Selon les principes sur lesquels elle se fonde, cette politique doit jouer un rôle déterminant et être transversale, équilibrée et cohérente.

3.27. En ce qui concerne la ratification des traités internationaux relatifs à la protection de la propriété intellectuelle et l'adhésion à ces traités, il convient de signaler que le Traité de Marrakech visant à faciliter l'accès des aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées a été ratifié le 1^{er} octobre 2014. El Salvador a été le premier pays latino-américain et le deuxième pays au monde à ratifier cet instrument international.

3.28. En outre, El Salvador s'apprête à déposer son instrument d'acceptation du Traité de Beijing sur les interprétations et exécutions audiovisuelles, qui vise à protéger les interprétations et exécutions audiovisuelles des artistes interprètes ou exécutants et qui a été ratifié le 25 février 2016.

4 PERSPECTIVES DE LA POLITIQUE COMMERCIALE

4.1. El Salvador poursuivra ses efforts pour améliorer les conditions de l'accès au marché international pour ses marchandises et ses services et, ainsi, faciliter son intégration dans l'économie mondiale, en s'attachant toujours à respecter ses engagements internationaux et à exploiter au mieux les possibilités offertes par ses accords commerciaux multilatéraux, régionaux et bilatéraux. Il poursuivra également ses efforts pour attirer davantage d'investissements étrangers directs grâce à un climat des affaires propice caractérisé par une plus grande transparence et qui apporte certitude et sécurité aux investisseurs et à la population en général.

4.2. Dans cette perspective, conformément à la Politique nationale de promotion, de diversification et de transformation de la production, El Salvador souhaite améliorer le climat des affaires, réduire les coûts liés à la création d'entreprise, promouvoir les partenariats public-privé et simplifier le processus d'enregistrement des entreprises. En outre, le gouvernement fournit des services de conseil aux entreprises en matière d'internationalisation, d'innovation et de qualité.

4.3. Des possibilités ont aussi été identifiées dans des secteurs stratégiques tels que le tourisme, les énergies renouvelables et l'industrie manufacturière. Dans le secteur des énergies renouvelables, El Salvador souhaite promouvoir l'investissement afin de devenir le "pôle énergétique" de l'Amérique centrale. Dans le secteur manufacturier, l'objectif est de continuer à promouvoir non seulement l'industrie textile traditionnelle, mais aussi la fabrication de chaussures,

de pièces automobiles et de composants électroniques et médicaux, afin de pouvoir exporter ces produits vers nos partenaires commerciaux.

4.4. Parallèlement, El Salvador continuera de s'employer en priorité à réduire le coût des transactions commerciales, principalement en rationalisant les processus administratifs liés à la facilitation des échanges, conformément à ses engagements au titre de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges, entre autres.

4.5. Dans un environnement international, une petite économie comme celle d'El Salvador rencontre des difficultés majeures, car la taille restreinte du marché intérieur crée une dépendance accrue à l'égard du commerce international et augmente la vulnérabilité aux chocs exogènes que subissent l'offre et la demande, à l'évolution des conditions de l'accès à d'autres marchés comme ceux établis dans le cadre d'accords mégarégionaux, à l'évolution des règlements techniques et des normes privées et aux catastrophes naturelles, notamment.

4.6. Nous reconnaissons l'importance du commerce extérieur pour le développement économique du pays et le fait que le multilatéralisme en constitue la pierre angulaire. Dans ce contexte, nous poursuivrons nos efforts pour atteindre les objectifs fixés par le gouvernement, y compris en participant activement aux négociations commerciales bilatérales, régionales et multilatérales en cours, afin de diversifier encore les marchés de destination des exportations et de réduire la vulnérabilité du pays face à l'évolution de l'environnement économique mondial.

4.7. Enfin, nous voudrions rappeler que le gouvernement salvadorien entretient, et continuera d'entretenir, des rapports étroits avec les secteurs productifs du pays et la société civile en général, le but étant de travailler conjointement avec eux pour mettre en œuvre la politique commerciale nationale d'une manière juste et transparente afin que tous ces acteurs puissent bénéficier des avantages du commerce international.
